

INFORMATIONS

1. Réouverture de l'école le lundi 18 mai

La réouverture de l'école, qui n'est pas une rentrée classique, se fera très progressivement. Dans le cadre du RPI Maisongoutte /Steige elle se fera **le lundi 18 mai**. Les élèves de CM2 seront les premiers à être accueillis, ensuite progressivement ce seront les CP /Grande Section maternelle puis plus tard les autres classes.

L'équipe pédagogique est en contact avec l'ensemble des parents pour organiser cette rentrée inédite.

Les services de la Région Grand Est sont également mobilisés pour l'organisation des transports des élèves du RPI qui seront aussi opérationnels dès la réouverture.

La commune en concertation avec les enseignants met en place les directives du protocole sanitaire établi par l'Agence Régionale de Santé et le Haut Comité de Santé Publique afin d'accueillir les élèves, les enseignants et le personnel communal en toute sécurité et dans les meilleures conditions.

2. Distribution de masques

Au cours de la semaine et dès que nous aurons réceptionné la première dotation de masques du Conseil Départemental nous procéderons à la distribution gratuite des masques :

- Un masque en tissu lavable pour tous les habitants confectionnés par un groupe de bénévoles du village.
- Un masque en tissu grand public également fourni pour tous par le Conseil Départemental.

Je tiens, au nom de la municipalité, à remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à cet atelier de confection : coupeuses, couturières, repasseuses et toutes celles et tous ceux, dans le village, qui ont fourni du tissu, des élastiques, du fil.

Le Conseil Départemental a programmé un deuxième envoi, normalement d'ici la fin du mois de mai, de masques en tissu pour l'ensemble des habitants financés par les collectivités dont la Communauté de Communes et les Communes. Je salue aussi l'excellent travail réalisé par la Communauté de Communes pour fédérer en ces moments de crise toutes les énergies et soutiens indispensables.

3. Secrétariat de la mairie et gestion administrative

Dans l'immédiat, sans doute jusqu'au 2 juin, la secrétaire continue à traiter vos sollicitations et les dossiers par télétravail. Cela fonctionne bien, à la satisfaction des administrés. Vous appelez le 03 88 57 17 54, Marie Line prend en compte vos demandes et fait le nécessaire pour traiter vos dossiers.

4. Ouverture de la déchetterie à Villé

La déchetterie est ouverte depuis le 11 mai pour les professionnels et pour les particuliers à partir du 12 mai. Les conditions d'accès et les horaires ont ainsi été modifiés.

Afin d'éviter l'engorgement et permettre l'accès au plus grand nombre, il est conseillé de reporter autant que possible les dépôts pouvant l'être.

La déchetterie est accessible **de 8h30 à 12 heures**

- ***le lundi et jeudi pour les professionnels uniquement***
- ***le mardi, mercredi, vendredi et samedi pour les particuliers uniquement***

Fonctionnement :

- Mettre la carte OPTIMO sur le tableau de bord
- Port du masque recommandé
- Distanciation physique (1m minimum)
- 1 personne par véhicule
- Prévoir les outils pour déchargement
- Apports limités à 2m3/semaine
- Pas de chien, pas d'enfant
- Pour les professionnels : pas de ticket ni de signature
- Dans la file d'attente rester dans le véhicule

Un agent de la déchetterie filtrera l'entrée.

L'entreprise SNEF sera de plus en plus présente dans le village ces prochaines semaines pour les travaux préparatoires à la pose de la fibre optique.

Steigeoises et Steigeois, je vous souhaite un déconfinement progressif en appliquant les règles définies pour notre Département toujours classé en rouge et surtout respectez les gestes barrières.

Il est également fortement conseillé de porter un masque dans l'espace public. En cas de nécessité ou autre problème, n'hésitez pas à contacter le maire ou les adjoints.

Bon courage et très cordialement
Au nom de la municipalité

Le maire